



**ACADÉMIE  
D'AMIENS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE (CAP)**

**EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE**

**ÉPREUVES PONCTUELLES OBLIGATOIRES**

**Danse**

**Livret du candidat**

En référence à l'arrêté du 30/08/2019 (B.O. n°35 du 26/09/2019) et la circulaire du 17/07/2020 ([B.O. n°31 du 30/07/2020](#)), cette brochure présente pour l'Académie d'AMIENS les activités physiques et sportives retenues pour la session 2023 des Examens des Certificats d'Aptitude Professionnelle.

Les épreuves dont la définition et les modalités d'évaluation sont arrêtées ici pour l'examen ponctuel terminal s'organisent de la façon suivante :

- Le Contrôle Ponctuel Terminal s'effectue sur une épreuve.
- Les candidats choisiront dans la liste ci-dessous **une épreuve** parmi :
  - Course de demi-fond
  - Tennis de table
  - Danse

**La participation à chacune de ces épreuves nécessite une tenue adaptée.**

**Le jury invite les candidats à se préparer à cette épreuve afin de garantir sa sécurité.**

L'épreuve est notée sur 20. Elle correspond à la note finale obtenue pour l'épreuve d'EPS par chacun des candidats.

**« L'examen ponctuel terminal s'appuie, pour l'enseignement commun, sur une activité, pour laquelle l'évaluation s'effectue en général au cours d'une demi-journée pour un même candidat. La date est fixée au cours de l'année scolaire de l'examen par les recteurs. Plusieurs centres d'examen peuvent être organisés dans une académie, ils sont placés sous la responsabilité d'un enseignant nommé par le recteur. »**

## EPREUVE : DANSE

### I. DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE :

L'épreuve se compose de deux parties :

1. Un temps de préparation à l'épreuve ;
2. La présentation d'une séquence chorégraphique d'une durée de 1'30 à 2'30.

#### Principes de passation de l'épreuve :

- Avant la période d'échauffement, le candidat informe le jury de la dimension de l'espace scénique dans lequel il compte évoluer (maximum 8 x 10m).
- Le candidat dispose d'un temps de préparation **de 15 à 20 minutes**. Ce temps constitue à la fois un temps d'échauffement et d'évaluation, durant lequel **le candidat se prépare à sa prestation**. Ce temps d'échauffement et de préparation fait partie intégrante de l'épreuve.
- À l'issue de ces 15 à 20 minutes, **le candidat présente sa composition chorégraphique**.
  - **La durée de la composition chorégraphique individuelle** est comprise entre **1 min 30 à 2 minutes**.
- Le candidat fournit le support sonore, s'il en a un, de sa composition chorégraphique sous un format numérique (clef USB).
- La prestation se déroule dans **un espace au choix du candidat** (salle de danse ou gymnase). Le public est exclusivement constitué du jury et des autres candidats.

#### Évaluation sur 20 points :

- 17 points sur la chorégraphie et son interprétation proposée par le candidat ;
- 3 points sur la préparation à l'épreuve.

## **II. CONDITIONS DE L'ÉPREUVE :**

Des vestiaires sont à disposition, rappel de ne pas laisser d'objets de valeur dans vos effets personnels.

La scène sera constituée **au maximum** d'un rectangle de 8x10m sur un sol de gymnase.

La chorégraphie devra **impérativement être comprise entre 1min30 et 2min**. Tout dépassement de plus ou moins 10 secondes entraîne une pénalité d'un point.

Le candidat se présentera avec une tenue de sport adaptée à sa représentation (avec ou sans chaussure).

Le candidat veillera à apporter son support musical sous forme de CD ou bien sur une clé USB (format MP3).

## **III. DÉROULEMENT DE L'ÉVALUATION :**

### **1<sup>ère</sup> phase :**

Accueil des candidats avec leur pièce d'identité et leur convocation. Le jury définira un ordre de passage. Chaque candidat veillera à respecter son horaire de passage.

Le jury précisera les conditions de passage de l'épreuve.

### **2<sup>ème</sup> phase :**

Échauffement – 15 à 20 minutes

Le candidat dispose de 15 à 20 minutes pour se préparer à l'épreuve. Cette préparation à la prestation sera également évaluée par le jury.

### **3<sup>ème</sup> phase :**

L'épreuve consiste en la présentation d'une chorégraphie d'une durée comprise entre 1 minute 30 et 2 minutes.

### **4<sup>ème</sup> phase :**

A l'issue de l'épreuve, le candidat viendra élarger avant de pouvoir quitter la salle.

#### **IV. CONSEILS POUR LA PREPARATION DE L'EPREUVE – POINTS DE VIGILANCE :**

##### **Préparation :**

Cette épreuve ne consiste pas en la simple restitution d'une chorégraphie qui aurait pu être trouvée sur internet. Il s'agit pour le candidat de s'impliquer dans un projet chorégraphique au sein duquel sa motricité devient le moyen d'expression de son propos artistique. La chorégraphie doit être le support d'un message, d'une symbolique...

##### **Ponctualité :**

Les candidats doivent se présenter au jour et heure indiqués sur la convocation. Il est rappelé qu'un appel nominatif des candidats convoqués aux épreuves ponctuelles obligatoires d'EPS est réalisé par le coordonnateur du jury avant le début des prestations physiques. Cependant, le chef de centre peut, à titre exceptionnel, lorsque le retard est lié à un évènement indépendant de la volonté du candidat, autoriser ce dernier à composer à un horaire décalé en accord avec le responsable de l'épreuve.

## V. MODALITES D'EVALUATION :

	Critères d'évaluation	Points attribués en fonction du degré d'acquisition
<p><b>AFLP1 :</b> S'engager devant des spectateurs ou des juges pour produire ou reproduire des formes corporelles maîtrisées au service d'une intention.</p> <p><b>/ 8 points</b></p>	Le candidat cherche à « faire vite » pour s'exprimer le moins longtemps possible	<b>0 à 1,5</b>
	Le candidat agit pour lui-même plus qu'il n'exprime. Il assume difficilement le regard de spectateurs.	<b>2 à 3,5</b>
	Le candidat organise sa prestation pour faire bien en assumant de façon souvent neutre sa présence face aux spectateurs. Il récite avec application ce qu'il a appris.	<b>4 à 6</b>
	Le candidat agit pour exprimer. Il interprète son propos est temps de capter l'attention du spectateur.	<b>6,5 à 8</b>
<p><b>AFLP2 :</b> Utiliser des techniques efficaces pour enrichir sa motricité, la rendre plus originale, plus efficace au service de la prestation prévue.</p> <p><b>/ 6 points</b></p>	La motricité reste usuelle, caricaturale voire mimée... ... « <b>au service</b> » <b>d'un projet absent ou confus.</b>	<b>0 à 1</b>
	La motricité est si loin du quotidien mais comporte des approximations, une tonicité mal régulée, des déséquilibres mal maîtrisés... <b>au service d'une projet inégal</b>	<b>1,5 à 2,5</b>
	La motricité s'enrichit grâce à des variations intentionnelles de firmes, de temps, d'énergie, d'espace <b>au service d'un projet simple organisé avec une intention lisible</b>	<b>3 à 4,5</b>
	La motricité est porteuse de sens et d'émotion. Elle sert l'intention en évoquant le propos choisi. La prestation devient originale en utilisant une motricité expressive fluide et maîtrisée <b>au service d'un projet épuré et structuré, symbolique.</b>	<b>5 à 6</b>
<p><b>AFLP3 :</b> Se préparer pour présenter une prestation complète, maîtrisée et sécurisée à une échéance donnée.</p> <p><b>/ 3 points</b></p>	Préparation absente, à peine esquissée ou inadaptée	<b>0 à 0,5</b>
	Préparation partielle et succincte ou « copiée »	<b>1</b>
	Préparation complète et autonome	<b>2</b>
	Préparation structurée, générale et spécifique avec : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prise de repères dans l'espace,</li> <li>- Répétition des passages importants.</li> </ul>	<b>3</b>

<p><b>AFLP4 :</b> Prévoir et mémoriser le déroulement des temps forts et des temps faibles de sa prestation pour la réaliser dans son intégralité en restant concentré.</p> <p><b>/ 3 points</b></p> <p><b>*Pénalité d'1 point si la prestation dépasse de +/- 10sec la durée exigée (1'30 à 2')</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Candidat concentré partiellement</li> <li>- Scénario non prévu ou confus</li> <li>- Oublis marqués</li> </ul>	<b>0 à 0,5</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Candidat momentanément déconcentré</li> <li>- Scénario sans surprise et monocorde.</li> <li>- Oublis visibles</li> </ul>	<b>1</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Candidat concentré sur son exécution</li> <li>- Scénario construit autour d'un propos qui s'enrichit de contraste</li> <li>- Oublis possibles rattrapés rapidement</li> </ul>	<b>2</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Candidat concentré sur son interprétation.</li> <li>- Scénario construit pour capter et maintenir l'intérêt du spectateur</li> <li>- Prestation mémorisée, déroulement fluide</li> </ul>	<b>3</b>

## VI. ANNEXES :

### Rappel du programme EPS concernant le champ 3

CA3 : réaliser une prestation corporelle destinée à être vue et appréciée.

Dans ce champ d'apprentissage, l'élève réalise une prestation qui vise à produire intentionnellement des effets esthétiques ou émotionnels pour un spectateur ou un juge.

#### **AFLP CAP**

- S'engager devant des spectateurs ou des juges pour produire ou reproduire des formes corporelles maîtrisées au service d'une intention.
- Utiliser des techniques efficaces pour enrichir sa motricité, la rendre plus originale, plus efficace au service de la prestation prévue.
- Prévoir et mémoriser le déroulement des temps forts et des temps faibles de sa prestation pour la réaliser dans son intégralité en restant concentré.
- Utiliser des critères explicites pour apprécier et/ou évaluer la prestation indépendamment de la personne.
- Se préparer pour présenter une prestation complète, maîtrisée et sécurisée à une échéance donnée.
- S'enrichir d'éléments de culture liés à la pratique abordée pour éveiller une curiosité culturelle.